



## GP de la Ville de Nice / Allianz-Riviera - Dimanche 25 mars 2018

### REGLEMENT

DOSSARDS	07h15 Parking P1bis en face du stade Allianz Riviera
DEPARTS	08h Catégories 4.5 féminines - 30 tours
	09h15 Minimes-cadets - 20 tours
	10h15 Catégories 1.2.3.J.E - 45 tours

### RECOMPENSES

Elles seront remises à partir de 12h30 lors de la réception sur le parking P1 bis. Seront récompensés :

- les 3 premiers au scratch de la course 1.2.3.Espoirs.Juniors
- les premiers de chaque catégorie, sans cumul avec les premiers au scratch.
- La course servira de support au championnat départemental Minimes-Cadets.

### REGLEMENT

Cette course est placée sous le règlement de la Commission Cycliste FSGT.

Les catégories FSGT de coureurs autorisées sont les 4.5 et féminines pour la première rotation..

les Minimes-cadets pour la deuxième rotation.

les 1, 2, 3 Juniors, Espoirs pour la troisième rotation.

Prière de porter à la connaissance des coureurs et suiveurs les dispositions du règlement.

Les organisateurs déclineront toute responsabilité en cas de non respect des consignes.

Le dépannage sera fera en point fixe au passage sur la ligne.

Les commissaires se réservent le droit de "donner un tour" à un coureur victime d'un incident mécanique.

Toute infraction conduira à la mise **hors course** du coureur concerné.

### CODE DE LA ROUTE

La circulation sera coupée sur le circuit.

Les membres de l'Association Assistance Sécurité Courses Cyclistes assureront la sécurité aux points dangereux et veilleront au respect des consignes indiquées ci-dessus.

### RAPPEL

Ravitaillement par l'arrière du groupe ou peloton.

Port de casque rigide obligatoire jusqu'à la ligne d'arrivée.

En cas contraire, le concurrent sera mis **hors course**.

---

MAGNAN BORNALA CYCLISME

Association enregistrée à la Préfecture des A.Mmes N° W062001097

Mail : pascal\_roussel@hotmail.fr

Siège social : 4, rue CANDIA – 06000 NICE

Tél : 06.70.89.50.75 / 06.08.63.63.01